

Codéveloppement : apprendre et s'entraider entre pairs en traitant de situations à fort enjeu

Durée	8 séances de 3h
Public	Toute personne souhaitant intégrer un groupe de pairs
Prérequis	Aucun
Format	Formation en présentiel
Dates et lieu	Dates à définir avec le groupe Lieu : CFD
Prix	Inter : 990€ TTC/personne Intra : devis sur demande
Nombre de participants	5 à 8
Adaptation	A étudier avec l'entreprise

Contexte :

Depuis plusieurs années, le monde a pris conscience de l'importance du co-collaboration, coopération, collectif, co-création. Le codéveloppement s'inscrit dans ce mouvement de confiance en soi, en l'autre et en l'intelligence collective. Méthode créée au Québec dans les années 90, elle est de plus en plus utilisée en France pour les bénéfices qu'elle apporte : **grandir dans sa pratique professionnelle, bénéficier d'idées nouvelles**, regagner confiance dans ses compétences, sortir de la solitude en partageant avec des pairs dans un cadre bienveillant. Cette formation vous propose d'apprendre en faisant (action learning) et en partant du terrain (ce que vous vivez), selon la méthode Payette et Champagne, facilitée par une animatrice formée au CECODEV Paris.

Objectifs de la formation :

S'appuyer sur un groupe d'entraide, de réflexion et d'apprentissage pour résoudre des problématiques professionnelles.

A l'issue de la formation le participant sera capable :

- de communiquer en différenciant les temps d'écoute, de questionnement et de partage,
- d'analyser une situation de manière systémique et selon différents points de vue,
- de tirer des apprentissages des situations travaillées pour sa propre pratique,
- d'être plus efficace en explorant de nouvelles façons d'agir.

Méthodes pédagogiques et suivi :

- Action learning à partir de situations concrètes apportées par les participants.
- Exercice structuré de réflexion (méthode Payette et Champagne).
- Fiche pratique de prise de note.
- Intelligence collective à partir de partages d'expériences.

Modalités d'évaluation :

- Auto-évaluation des apprentissages avec plan d'action individuel.
- Evaluation de la satisfaction en fin de formation.

Attestation/ Certification :

- Certificat de fin de formation.

Intervenante

Delphine AUBIN-MOUSSET
Coach professionnelle certifiée (RNCP, ICF) – Certifiée PCM ®
Tél : 06 68 25 19 66 / contact@egologic.fr

Programme de la formation :

Séance 1 : Se familiariser avec la méthode de codéveloppement

- Poser les fondements et objectifs du groupe de codéveloppement.
- Définir le contrat de groupe.
- Présentation de la méthode de Payette et Champagne (rôles : client/consultant/facilitateur, étapes, 3P).
- Expérimentation d'une première séance de codéveloppement animée par le facilitateur.

Séances 2 à 7 : Expérimenter la méthode

- Rappel du cadre et des rôles de chacun.
- Retour du client de la séance précédente et stimulation de la réflexion par les consultants.
- Séance avec un nouveau client – animation par le facilitateur basée sur une démarche structurée en 6 étapes, selon la méthode de Payette et Champagne :
 - Partage de situations et choix d'un sujet en émergence.
 - Exposé de la situation par le client de la séance.
 - Questionnement de clarification.
 - Contrat : formulation et validation de la demande du client.
 - Consultation : partage selon le contrat (apport de conseils, hypothèses, expériences...).
 - Projet d'action par le client.
 - 3A (Appréciation, Apprentissages, Application).

Séance 8 : Intégrer les effets du codéveloppement dans sa pratique et prendre du recul

- Rappel du cadre et des rôles de chacun.
- Retour du client de la séance précédente.
- Séance animée par le facilitateur basée sur une démarche structurée en 6 étapes, selon la méthode de Payette et Champagne (voir ci-dessus).
- Bilan individuel des apprentissages du groupe de codéveloppement et des effets sur sa pratique professionnelle.
- Choix collectif du mode de conclusion (poursuite du groupe, fin, ...).

* **Frais annexes** : en intra, les frais de salle, de déplacement et de restauration du formateur feront l'objet d'un devis personnalisé. En inter, seuls les frais de restauration sont à la charge des stagiaires.

Dates :

Créé le 08/02/2021

MAJ le 24/01/2024